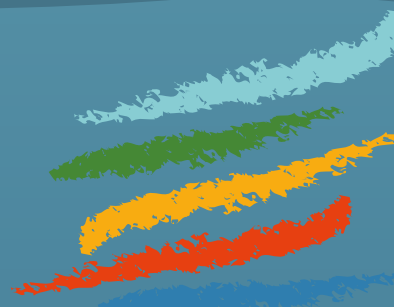
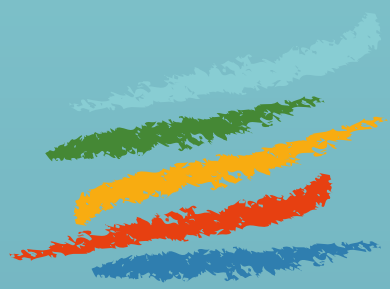




**PLAN D'ACCOMPAGNEMENT,
DE SOUTIEN ET DE SAUVEGARDE (#PASS)
DES ENTREPRISES DE CANNES LÉRINS
[ENTREPRISES INDIVIDUELLES]**



CANNES
PAYS DE
LÉRINS



Sommaire

01 / LOCAL

- Suspension des redevances des commerces locataires aux mois de mars et avril
- Exonération des droits d'occupation du domaine public et des droits de voirie
- Suspension des taxes et redevances intercommunales payables aux mois de mars et avril
- Accompagnement entrepreneurial via l'offre CréACannes Lérins

02 / DÉPARTEMENTAL

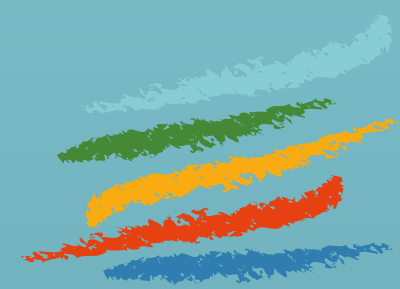
- Fonds d'urgence départemental

03 / RÉGIONAL

- Fonds Covid19 Résistance
- Accélération de paiement des fournisseurs de marchés publics régionaux et non-application de pénalités de retard
- Région Sud Garantie
- Région Sud Défensif
- Mon Projet d'Entreprise

04 / NATIONAL

- Fonds de solidarité nationale
- Prêt Garanti par l'État (PGE)
- Plan de soutien d'urgence aux entreprises
- Facilité de caisse
- Report (voire annulation) d'échéances sociales ou fiscales
- Report de paiement des loyers, charges et factures eau/énergie
- Médiation du crédit ou des conflits commerciaux
- Chômage partiel



Suspension des redevances des commerces locataires aux mois de mars et avril

MESURE : **REPORT DE CRÉANCES**
CRITÈRE D'ACCÈS : **AUTOMATIQUE**



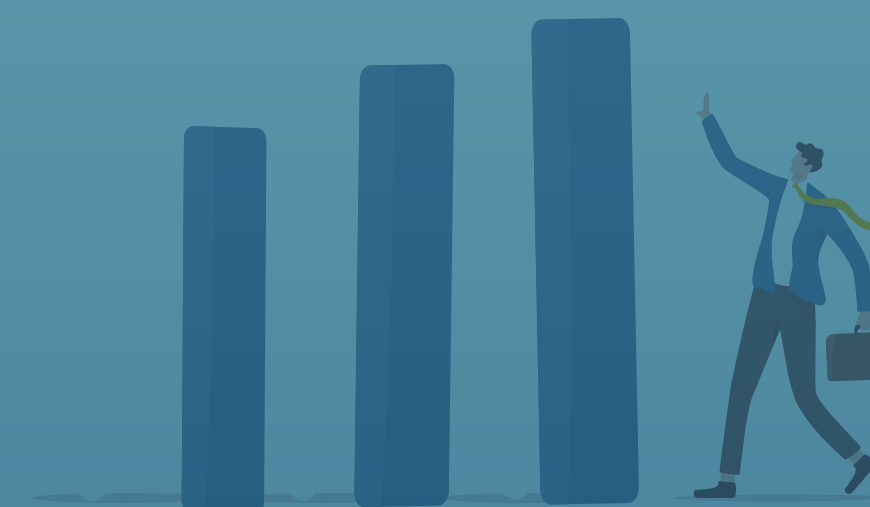
Guichet unique CANNES

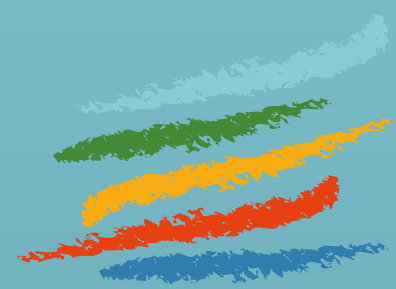
04 97 06 40 72

www.cannes.com

Initiateur :

Ville de Cannes





Exonération des droits d'occupation du domaine public et des droits de voirie

MESURE : ANNULATION DE CRÉANCES

CRITÈRE D'ACCÈS : AUTOMATIQUE



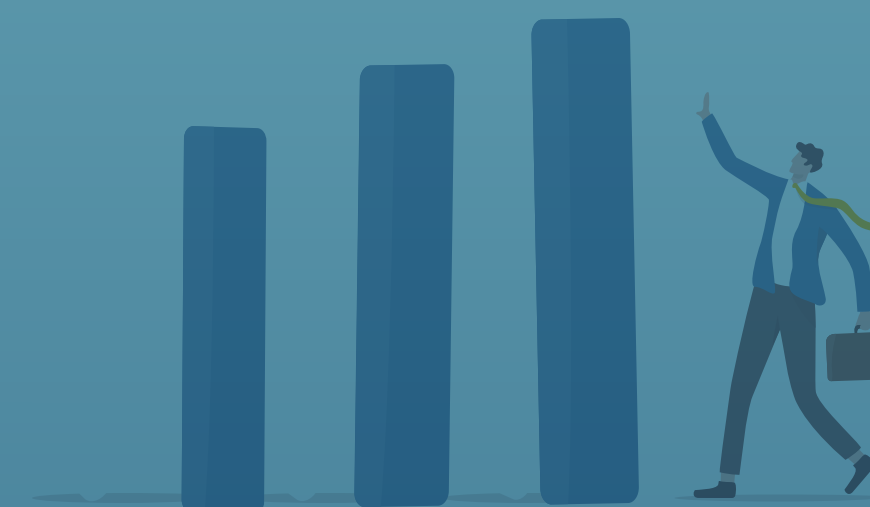
Guichet unique CANNES

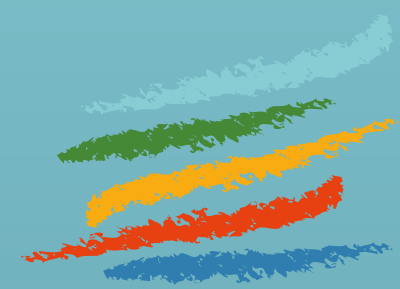
04 97 06 40 72

www.cannes.com

Initiateur :

Ville de Cannes





Suspension des taxes et redevances intercommunales payables aux mois de mars et avril

MESURE : **REPORT DE CRÉANCES**

CRITÈRE D'ACCÈS : **AUTOMATIQUE**



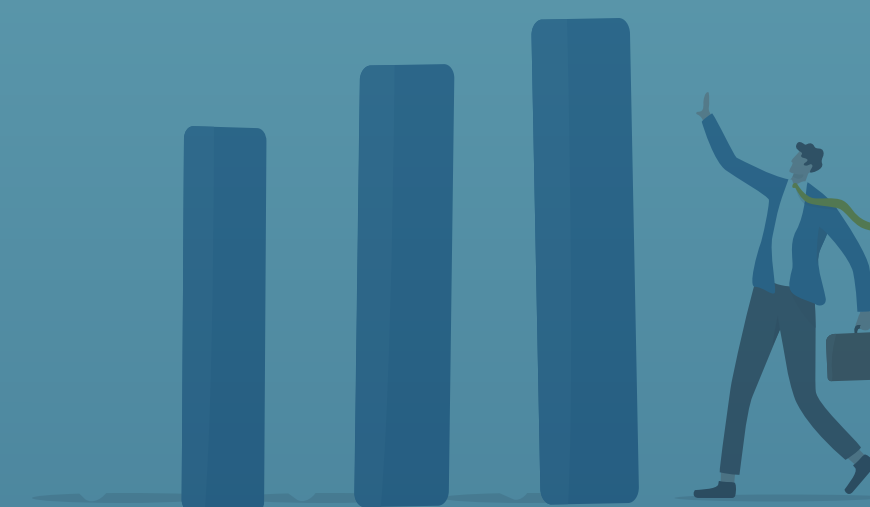
Guichet unique AGGLO

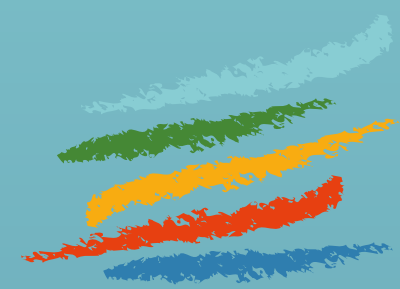
06 48 90 49 52

cannespaysdelerins.fr

Initiateur :

Agglomération Cannes Lérins





Accompagnement entrepreneurial via l'offre CRÉACANNES LÉRINS

MESURE : PERMANENCES GRATUITES EN COMPTABILITÉ,
FINANCE D'ENTREPRISE ET DROIT COMMERCIAL

CRITÈRE D'ACCÈS : TOUTES ENTREPRISES



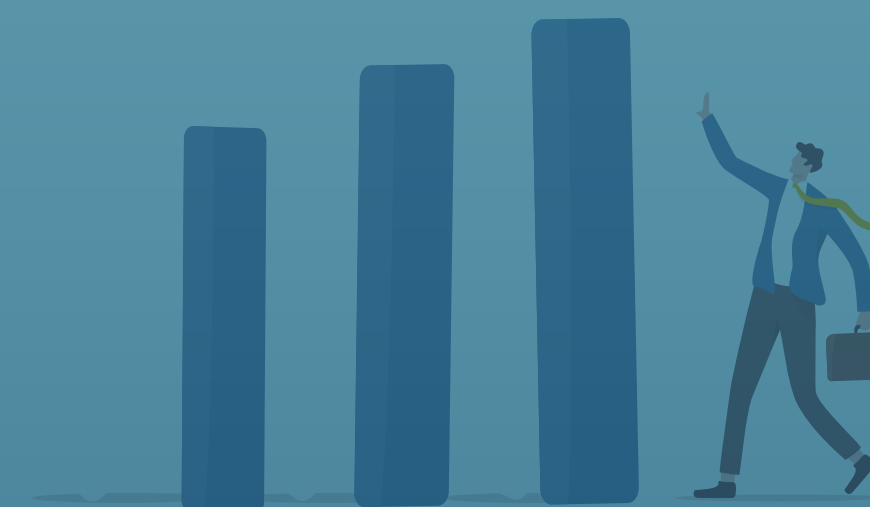
Guichet unique AGGLO

06 48 90 49 52

cannespaysdelerins.fr

Initiateur :

Agglomération Cannes Lérins





Fonds d'urgence départemental

MESURE :
Avance sur trésorerie, remboursable

CRITÈRES D'ACCÈS :

Effectif < 20 salariés

CA < 2M€

Immatriculation au RCS, au RMA ou RAA

Perte CA ≥ 50% sur 1 mois (par rapport à N-1 et N-2)

Siège dans le 06

En activité depuis ≥ 6 mois

MONTANT D'INTERVENTION :

Entre 4 000 et 10 000 €

Prêt à taux 0 avec différé de 18 mois

Déblocage des fonds sous 5 jours après validation
de la commission d'engagement

DOSSIER À FOURNIR :

Déclaration comptable justifiant la perte de CA

Attestation sur l'honneur d'être à jour des cotisations
sociales et fiscales au 31/12/2019

Extrait d'immatriculation de moins de 3 mois
(Kbis ou INSEE)
RIB de l'entreprise

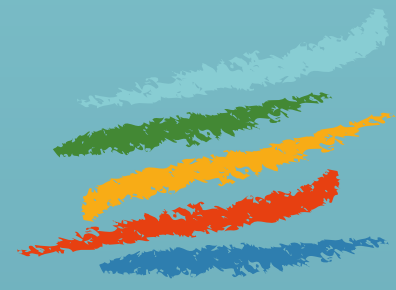
CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.cote-azur.cci.fr/comment-acceder-au-fonds-durgence-departemental/>



Guichet unique CCI
04 93 13 75 73
allocci@cote-azur.cci.fr

Initiateur :
CCI-CD06





Fonds Covid19 Résistance

MESURE :
Avance sur trésorerie, remboursable

CRITÈRES D'ACCÈS :
Effectif \geq 20 salariés
Siège en Région SUD
Pas en situation d'interdiction bancaire, ni procédure judiciaire, ni redressement ou plan de sauvegarde
À jour de ses cotisations fiscales et sociales au 31/12/2019
Baisse d'activité \geq 30% du fait de la crise sanitaire

MONTANT D'INTERVENTION :
Entre 3 000 et 10 000 €
Prêt à taux 0 avec différé de 18 mois, sans garantie personnelle, sur 5 ans maximum

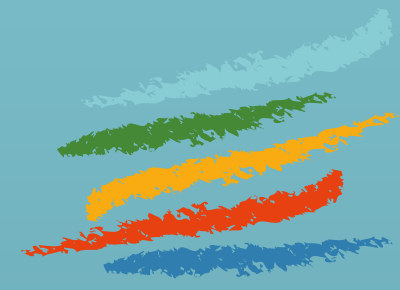
CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://tpe.initiative-sud.com/>



Guichet unique AGGLO
06 48 90 49 52

Initiateur :
RÉGION SUD





Accélération de paiement des fournisseurs de marchés publics régionaux et non-application de pénalités de retard

MESURE :

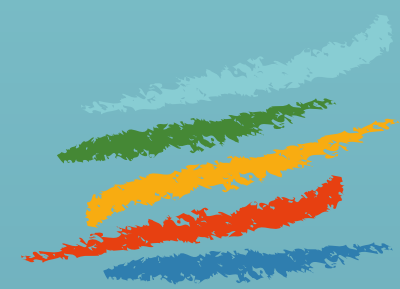
PAIEMENT DES FOURNISSEURS PORTÉ À 21 JOURS

CRITÈRE D'ACCÈS :
AUTOMATIQUE

Initiateur :

Région SUD





Région Sud Garantie

MESURE :

GARANTIE BANCAIRE PUBLIQUE

CRITÈRE D'ACCÈS :

AU CAS PAR CAS AVEC SA BANQUE HABITUELLE



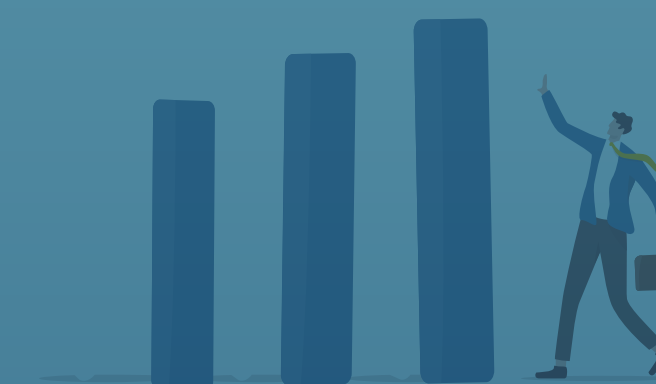
Guichet unique BPI

0 969 370 240

<https://www.bpifrance.fr/Qui-sommes-nous/Nos-metiers/Garantie/Presentation>

Initiateur :

BPI avec complément de la Région SUD





Région Sud Défensif

MESURE :
Subvention ou avance remboursable

MONTANT D'INTERVENTION :
200 000 € en subvention ou
350 000 € en avance remboursable

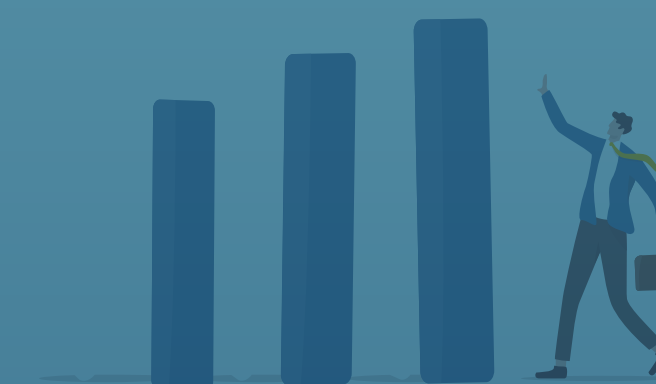
DOSSIER À FOURNIR :
Justificatif d'une difficulté conjoncturelle
Plan de rebond à présenter (nouvelle stratégie,
nouvelle organisation de la production, investissement
productif ou en R&D, création d'emplois, etc.)

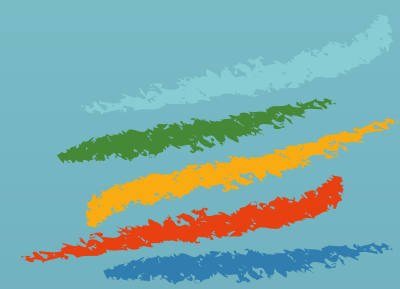
CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/defensif-region-sud>



Portail Entreprises Région SUD
0 805 805 145
www.entreprises.maregionsud.fr

Initiateur :
RÉGION SUD





Mon Projet d'Entreprise

MESURE :
Accompagnement entrepreneurial

CRITÈRE D'ACCÈS :
Salarié ou personne à la recherche d'un emploi

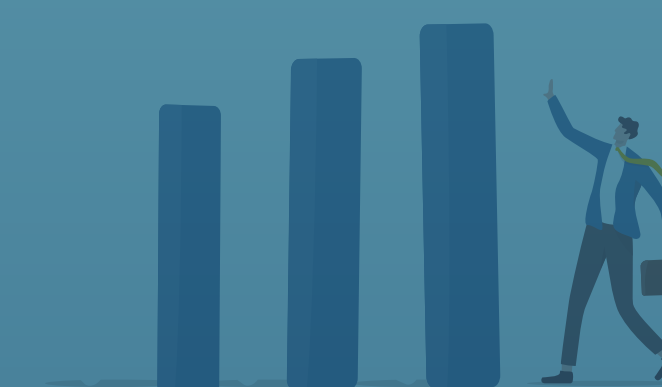
MONTANT D'INTERVENTION :
Aide à la création / reprise / transmission avec divers relais (ADIE, BGE, CMA, CCI, plateformes INITIATIVE, IRCE, Réseau Entreprendre, SCOP, etc.)

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/mon-projet-dentreprise-le-parcours-daccompagnement-des-entreprises-regionales>



Portail Entreprises Région SUD
0 805 805 145
www.entreprises.maregionsud.fr

Initiateur :
RÉGION SUD





Fonds de solidarité nationale

MESURE :
Aide directe défiscalisée

CRITÈRES D'ACCÈS :

Effectif < 10 salariés

CA < 1M€ ou bénéfice annuel imposable < 60 000 €

Ayant subi une fermeture administrative ou une perte de CA de 50% en mars 2020, par rapport à mars 2019

MONTANT D'INTERVENTION :

1 500 € forfaitaires versés par la DGFip

Complétés de 2 000 € supplémentaires pour les cas les plus critiques, versés par la Région de résidence

DOSSIER À FOURNIR :

Dossier simplifié et dématérialisé sur www.impots.gouv.fr : SIREN/SIRET, RIB, montant du CA, montant de l'aide demandée et déclaration sur l'honneur

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

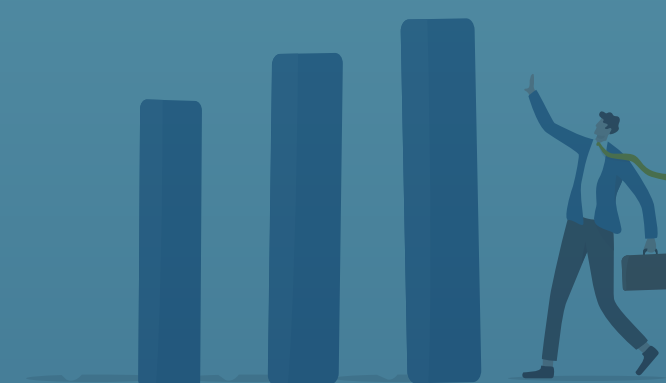


Centre des impôts de Cannes
0 811 36 96 09

Initiateur :

État (avec co-instruction des Régions*)

* Un volet 2, financé par les Régions, est en supplément pour les entreprises ayant déjà bénéficié du fonds ci-dessus mais qui frôlent la faillite ou en péril imminent.





Prêt Garanti par l'État (PGE)

MESURE :
Garantie bancaire d'État

CRITÈRE D'ACCÈS :
Procédure légèrement différenciée
si effectif > 5 000 salariés ou CA > 1,5 Mds€

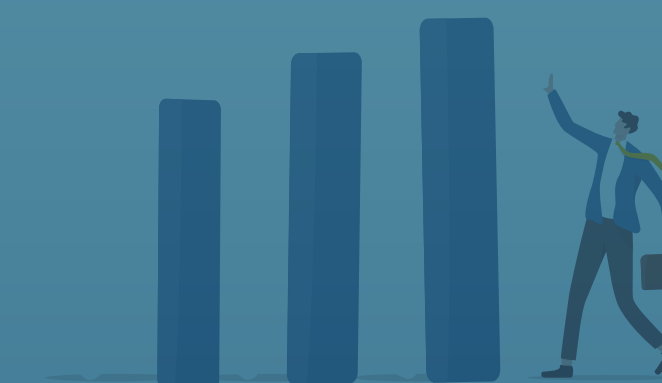
MONTANT D'INTERVENTION :
Prêt pouvant représenter l'équivalent de 3 mois de CA
2019 ou 2 ans de masse salariale
Taux d'intérêt faible («à prix coûtant»), différé d'un an,
remboursable sur 5 ans maximum

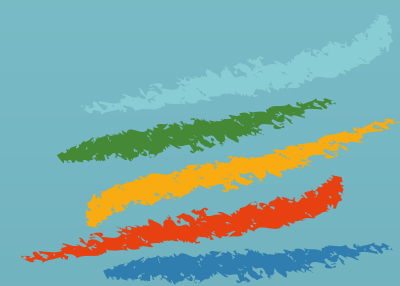
DOSSIER À FOURNIR :
Prêt à demander à sa banque habituelle
Puis garantie BPI à télécharger sur
attestation-pge.bpifrance.fr

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-prest-garanti.pdf>

 Guichet unique BPI
0 969 370 240
www.bpifrance.fr

Initiateur :
État et BPI





Plan de soutien d'urgence aux entreprises

MESURE :

Garantie bancaire d'État

MONTANT D'INTERVENTION :

Emprunt garanti à 90% si la banque le consent,
sur 3 à 7 ans

Découvert garanti à 90% si la banque
le confirme, sur 12 à 18 mois

DOSSIER À FOURNIR :

Emprunt ou découvert à demander
à sa banque habituelle

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>



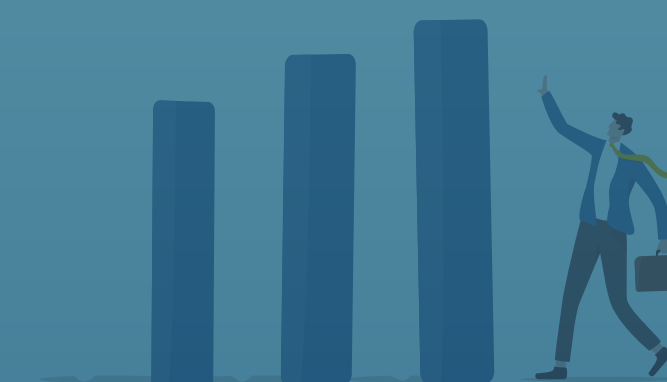
Guichet unique BPI

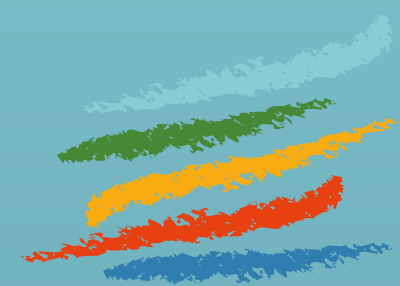
0 969 370 240

www.bpifrance.fr

Initiateur :

BPI





Facilité de caisse

CRITÈRE D'ACCÈS :

Tous clients BPI

MONTANT D'INTERVENTION :

Suspension de l'appel des échéances en capital et intérêts des financements octroyés par Bpifrance, à compter du 24 mars et pour une durée de 6 mois

DOSSIER À FOURNIR :

Automatique



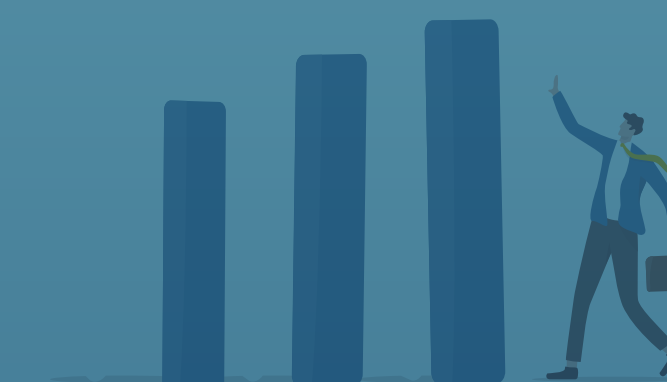
Guichet unique BPI

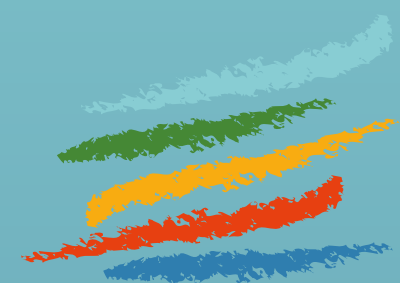
0 969 370 240

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

Initiateur :

BPI





Report (voire annulation) d'échéances sociales ou fiscales

MESURE :
**Facilités dans le recouvrement des
prélèvements obligatoires**

CRITÈRE D'ACCÈS :
Toutes entreprises

MONTANT D'INTERVENTION :
Jusqu'à 3 mois de report pour les cotisations sociales
Jusqu'à 2 ans d'étalement pour les impôts,
avec versement d'un acompte

DOSSIER À FOURNIR :
Être à jour de ses obligations déclaratives

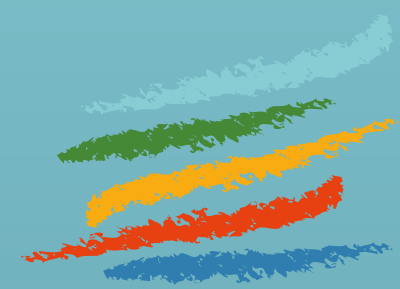
CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13465>
ou sur
<https://www.urssaf.fr/portail/home.html>



Interlocuteurs Impôts ou URSSAF habituels

Initiateur :

DGFIP & URSSAF



Report de paiement des loyers, charges et factures eau/énergie

MESURE :
Engagement de non-poursuite

CRITÈRES D'ACCÈS :

Entreprise appartenant à un secteur dont l'activité est interrompue

Ne concerne que les entreprises déjà éligibles au fonds de solidarité national État-Régions, sauf celles dont l'activité a été stoppée par arrêté (examen au cas par cas)

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :
<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

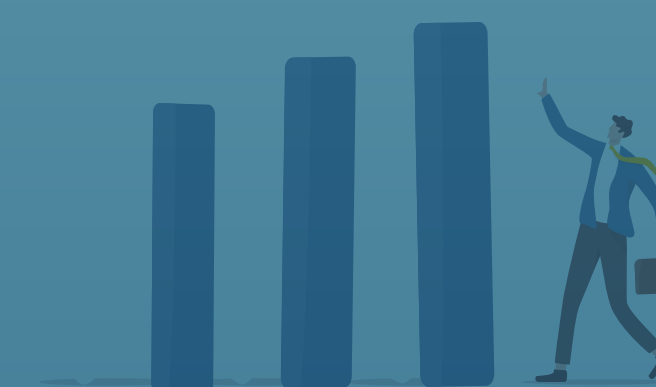


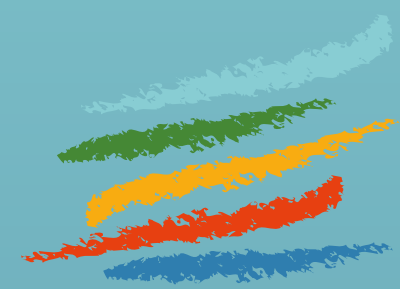
Auprès de son propriétaire et de son créancier eau/énergie

Initiateur :
État

MONTANT D'INTERVENTION :

Suspension des loyers, charges et factures à partir du 1^{er} avril 2020





Médiation du crédit ou des conflits commerciaux

CRITÈRE D'ACCÈS :

Toutes entreprises

MONTANT D'INTERVENTION :

Soutien dans la résolution d'un litige avec sa banque
(ex : rééchelonnement de crédit) ou avec
une entreprise tierce (ex : délai de paiement)

DOSSIER À FOURNIR :

Service gratuit et confidentiel
Premier contact avec le Médiateur en 48h
Maintien des concours bancaires pendant la médiation
Expertise au cas par cas et traitement local du dossier

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :

mediateur-credit.banque-france.fr

(médiation crédit)

ou sur

<https://www.mieist.bercy.gouv.fr/>
(médiation entreprises)

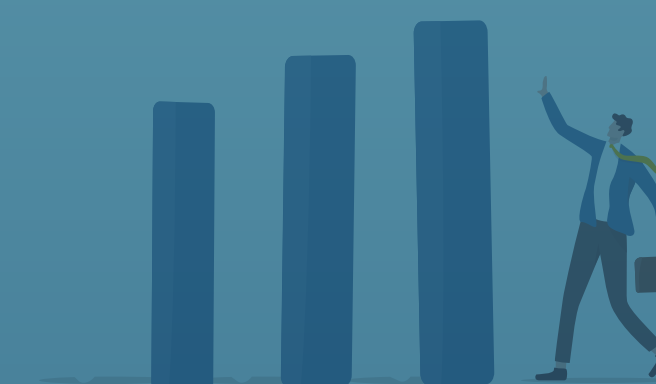


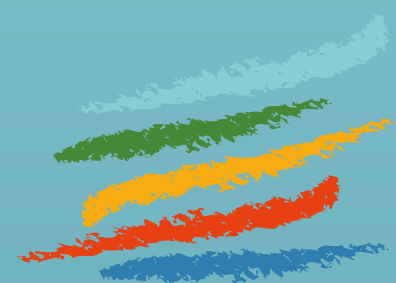
Banque de France,
Service Médiation du crédit
0 810 00 12 10 ou

Ministère des Finances, Médiation des Entreprises
01 40 04 04 04

Initiateur :

Banque de France & Ministère des Finances





Chômage partiel

CRITÈRES D'ACCÈS :

Entreprise ayant dû réduire ou suspendre son activité

MONTANT D'INTERVENTION :

Remboursement intégral de l'État pour permettre à l'entreprise de continuer à verser 70% du salaire brut (environ 84% du net et jusqu'à 100% pour les salariés au SMIC), dans la limite de 6 927 € bruts mensuels, soit 4,5 fois le SMIC

DOSSIER À FOURNIR :

Justificatif de réduction ou de suspension d'activité

CANDIDATURE « EN UN CLIC » :

<http://paca.directe.gouv.fr/L-Activite-Partielle-chomage-partiel>



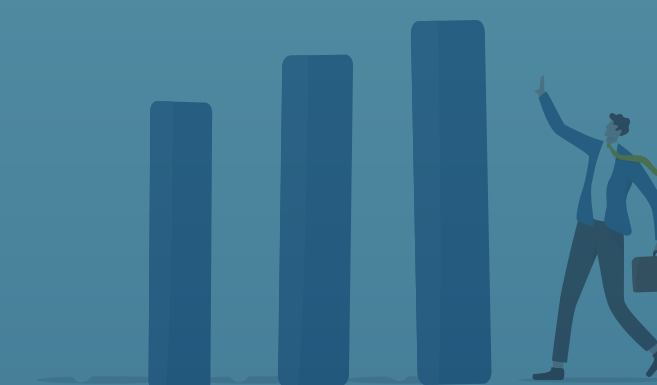
DIRECCTE PACA

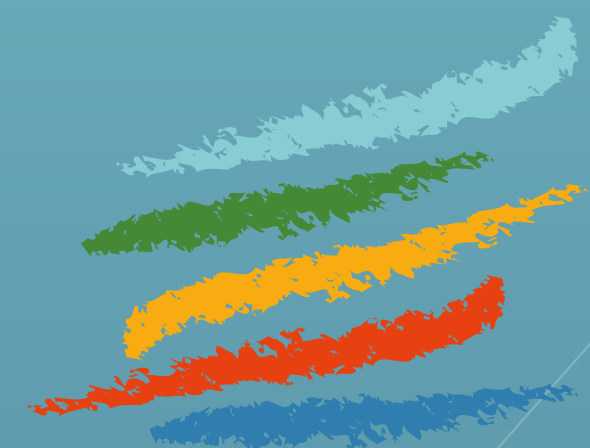
04 93 72 49 49

paca-ud06.direction@directe.gouv.fr

Initiateur :

ÉTAT





CANNES
PAYS DE
LÉRINS

cannespaysdelerins.fr

